



Comité de Bretagne de Bridge

Senior Mixte / 2 Excellence (code 056)

Demi - Finale de comité

le mardi 16 octobre 2018 à Quimper

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club de Quimper
3, allée Marc Elder - 29000 QUIMPER - tél. : 02-98-10-12-42

Hôtels : Océania*** route de Bénodet, Quimper-Tél.: 02-98-53-01-96 oceania.quimper@oceaniahotels.com
Mascotte** 6, rue Théodore Le Hars, Quimper-Tél:02-98-53-37-37 escaleoceania.quimper@oceaniahotels.com

Arbitre : Christian TRAINOIR (06-62-53-68-88)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances (avec écrans)

Horaires : 9h30 – Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 31 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 3 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

<http://www.bretagnebridgecomite.com/forfait.html>

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 27 novembre 2018 à Vannes sera annoncé par l'arbitre**



Comité de Bretagne de Bridge

Senior Mixte Excellence / 2 (code 056)

Demi - Finale de comité

le mardi 16 octobre 2018 à Rennes BCR

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club Rennais (BCR)
63, avenue de Rochester – 35000 RENNES Tél. : 02-99-63-96-10

Hôtel : Océania**** bd Robert Schuman– 35769 Saint-Grégoire cédex
Tél. : 02-99-23-78-78 Fax : 02 -99-23-78-33 oceania.rennes@oceaniahotels.com

Arbitre : Christophe MAISONOBE (06-08-87-44-18)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances (avec écrans)

Horaires : **9h30 – Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance**

Tarif : Déjà payé

Participants : 28 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 3 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 27 novembre 2018 à Vannes sera annoncé par l'arbitre**